



AVIS

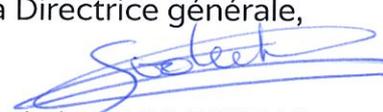
OBJET: Règlement complémentaire sur la circulation routière concernant la création d'un passage piéton rue des Combattants

Il est porté à la connaissance de chacun que le Conseil communal, lors de sa séance du 27 février 2024, a approuvé le règlement complémentaire de circulation routière concernant la création d'un passage piéton à hauteur du numéro 80 de la rue des Combattants.

Ledit règlement est publié sur le site de la Ville www.wavre.be.

Wavre, le 28 février 2024

La Directrice générale,


Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,


Anne MASSON